

ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE DES ETABLISSEMENTS EXERCANT DES ACTIVITES DE MISE EN VENTE, VENTE, DISTRIBUTION A TITRE GRATUIT, ET DE CONSEIL A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011)

La Compagnie d'Assurance, GROUPAMA NORD EST, dont le Siège Social est situé au 2 rue Léon Patoux B.P. 1028 – 51686 REIMS CEDEX atteste que :

SAS LHERMITTE FRERES 2 RUE JEAN BART 62114 SAINS EN GOHELLE

est titulaire d'un contrat d'assurance n° **62029829X2056** garantissant la Responsabilité Civile encourue dans le cadre de ses activités professionnelles déclarées.

Conformément aux prescriptions de l'article L.254-2 du Code rural et de la pêche maritime, la présente attestation d'assurance est délivrée en vue de l'obtention de l'agrément auquel est soumise l'activité de mise en vente, vente, de distribution à titre gratuit, et de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

PERIODE DE VALIDITE DE L'ATTESTATION: du 01/01/2021 AU 31/12/2021.

ELLE NE CONSTITUE QU'UNE PRESOMPTION DE GARANTIE ET NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR EN DEHORS DES LIMITES PRECISEES PAR LES CLAUSES ET CONDITIONS DU CONTRAT D'ASSURANCES AUQUEL ELLE SE REFERE.

> Fait à REIMS, le 19 février 2021 Pour la Compagnie

> > Groupama Nord-Est

Direction Entreprises
Collectivités - Collectives

12, Boulevard Roedere

51721 REIMS CEDEX